

Nombres de Membres

Adhérents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	10

Séance du 3 février 2018

L'an Deux mille dix-huit  
et le 3 février à 17 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christelle  
D'INTORNI Maire

Présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

- M PESENTI (procuration BOUR)

M.Didier BOUR a été nommé secrétaire

**OBJET : Aménagement extérieur du Fort de la Madeleine ANNULE ET REMPLACE LA  
DELIBERATION 33-2016**

Madame le Maire rappelle son projet d'aménagement de l'espace extérieur du  
fort de la Madeleine tel que voté selon délibération 33—2016.

Elle précise que la plateforme extérieure EST du Fort, sur laquelle se tient  
actuellement le Trail sera intégralement réaménagée, avec la création d'une  
aire de pique-nique, la création d'un espace chapiteau avec des plots en  
bétons, l'installation d'un terrain multisports et la création d'une table  
d'orientation.

L'espace sera également intégralement boisé et agrémenté d'une œuvre  
d'art.

Ce projet est évalué à la somme de 191.666,67€ HT soit 230.000€ TTC.

Madame le Maire indique qu'il convient d'actualiser les financements  
demandés au titre de la délibération 33-2016 afin de les réactualiser comme  
suit ;

Le conseil après en avoir délibéré.

**Voix POUR : 9**

**D'INTORNI – GUGLIEMMETTI - BOUR- FRANZELLA-JEANDEL- DEGARDIN- CLAPIER –PESENTI (**  
**Procuration BOUR) - ANTONINI**

**Voix CONTRE : 1 MILANO**

**Abstentions : 0**

- **ACCEPTE** le projet d'un montant prévisionnel total de 191.666,67€  
HT soit 230.000€ TTC.

- **SOLLICITE** de l'Etat une subvention au taux maximum 20% au titre de la DETR 2018.
- **SOLLICITE** de la Région PACA une subvention au taux de 10%
- **SOLLICITE** de du Conseil Départemental une subvention au taux maximum soit 50%.
- **DIT** que la part communale est inscrite au budget
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cette opération
- **AUTORISE** Madame le Maire lancer les procédures d'appels d'offres afférentes à ces projets.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.  
Ont signé tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 6 février 2018  
et publication ou notification  
le 6 février 2018

Le Maire,  
Christelle D'INTORNI

